

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU

Par arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/406 en date du 28 octobre 2022, une consultation du public est prévue à la mairie de Saint-Philbert de Grandlieu, pendant une période de quatre semaines du lundi 12 décembre 2022 au vendredi 13 janvier 2023 inclus, portant sur la demande présentée par la société ABRI PLUS EQUIPEMENTS, en vue d'obtenir l'enregistrement d'un site de traitement de surfaces et d'application de peintures pour des pièces métalliques, ZA de Grand-Lieu.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 25 novembre 2022, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Philbert de Grandlieu, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Saint-Philbert de Grandlieu, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.